

MÉMOIRE/COMMENTAIRES

Mémoire/Commentaires CAER, membre de la Coalition *Oui à la Grande Tourbière de Blainville NON à Stablex*. Par Normand L Beaudet

Résumé du projet

Rôle du ministère de l'Environnement du Québec (MEQ).

Enjeux

Résumé du projet ... d'un autre angle !

(après la période des questions du public)

Il s'agit d'un projet privé « d'enfouissement en hauteur » (22 mètres) et « à perpétuité » d'une importante quantité de déchets industriels toxiques dont une bonne partie est importée des États-Unis.

Ce projet est situé à proximité de la Grande Tourbière de Blainville, d'un esker et de résidences. L'initiateur est d'une entreprise multinationale Étatsunienne et ses profits retourneront aux actionnaires. Sa responsabilité à court et à long terme d'une contamination des eaux et de l'environnement ainsi que son coût n'ont pas été clairement établie et une expertise indépendante de cette question est plus que souhaitable.

Ministère de l'Environnement (MEQ), protecteur des écosystèmes et contrôleur des activités polluantes ou caution verte des lobbies économiques ?

Compte tenu de la qualité des réponses de la direction du MEQ dans la première partie des audiences, nous demandons au BAPE, une enquête indépendante sur certaines autorisations ministérielles visant le controversé procédé SealSafe.

Enjeux

La contamination, l'importation à Blainville et au Québec de déchets toxiques américains et la responsabilité (fonds post-fermeture,

réglementation, faillite, assurances, etc) de l'initiateur du projet sont d'importants enjeux que nous avons identifiés.

La contamination

La montagne de déchets toxiques (22 mètres) projetée par le projet reposerait à *perpétuité* sur une assise d'argile dont la capacité n'a fait l'objet d'aucune expertise indépendante. Elle reposerait aussi sur quelques couches de géomembranes dont la garantie (BAPE : D A10 6212-03-126 / Garantie du fabricant) est de 5 ans et ce, si les devis d'implantation des membranes du fabricant sont strictement respectés.

L'importation de déchets toxiques américains à Blainville

Nous demandons aux éluEs et aux partis politiques de prendre position sur cet enjeu et nous appuyons la motion, de Martine Ouellet, Climat Québec, à l'Assemblée nationale sur cet enjeu.

Démocratie participative ?

Le BAPE est un espace démocratique obtenue de hautes luttes écocitoyennes. Cet organisme indépendant porte le droit de la population à être consultée sur des projets qui la concerne. Nous déplorons le peu de temps accordé aux mémoires et opinions citoyennes contrairement aux mois voire années dont l'initiateur a bénéficié pour ce projet privé et ce, avec « l'accompagnement » du ministère de l'Environnement. Le Rapport dévastateur de la Commission d'Accès à l'Information CAI confirme nos inquiétudes sur le rétrécissement de la démocratie participative.

Nous vous demandons, qu'en toute équité, vous prolongiez cette période d'opinion citoyenne. La Commission y gagnerait en crédibilité.

Compte tenu de l'existence récentes de poursuite-bâillons par les milieux économiques et, à l'égale de l'immunité institutionnelle dont vous bénéficiez, nous demandons qu'une *immunité citoyenne* soit en vigueur pour toutes les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.